

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N°

5069 H

OBJET

ANNEXE

Copie expédiée le

21-3-07

NOTES

Bruxelles,

21-3-

19 07

A M. J. Daes

103. rue de Cologne

Ep

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'es *tableaux* qui ont été ~~l'objet de~~ soumis à son examen, le 18 de ce mois sans titre mais à votre nom. Ces ouvrages que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourront être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M. *Meyn*, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

18/

Monsieur Auguste Bernart
11. rue d'Arion.

Remettre 3 tableaux
à place au musée



Fernand Blais
103 rue de Cologne

Bon pour cinq tableaux remis
le 18 Mars à la Commission du Musée
de Bruxelles et retirés le 22 Mars.
1 Teniers, 1 Balf, 1 Gummer, un de Reyn, 1 Seron.

Fern. Claes

N^o 3. Cologne.
Le 22 Mars 1907.

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE DE BELGIQUE

ENTRÉE & ENREGISTRÉE
le 22 MARS 1907

Sous le N^o 36

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date et
le numéro de la présente

✱

Monsieur

Nous avons l'honneur de
vous faire connaître que la résolution
de la Commission Directrice n'a pas
été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'Etat, des tableaux
qui ont été soumis à son examen le 18
de ce mois — sans lettre mais à votre nom.

Ces ouvrages que nous tenons
à votre disposition, pourront
être retirés au Palais des beaux-arts,
au Musée n° 9, contre la remise d'un
récépissé accompagné de la présente.

Truilly agréé, Monsieur,
l'assurance de notre considération
distinguée

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
le Secrétaire,

A Monsieur des
jeunes

M. Van der
Smissen